

20<sup>26</sup>  
32

au Syndicat Mixte  
du Pays de Rennes

un projet de territoire : le SCoT

un espace de dialogue et de décision...

une assemblée d'élus...

une structure d'accompagnement des projets...

une équipe technique au service des territoires...

un lieu de partenariats et d'expérimentations...

# LE TERRITOIRE DU PAYS DE RENNES : QUELQUES CHIFFRES

  
Un socle  
institutionnel  
solide

**76**  
communes

**4**  
EPCI

Bientôt  
**4**  
PLUi

Une surface de  
**138 500 ha**

## Un territoire dynamique

 **576 782** habitants en 2021...  
et + **180 000** prévus d'ici 2040

 **286 000** logements en 2021...  
et **74 000** à produire d'ici 2040

 **261 000** emplois en 2022  
(+ **40 000** entre 2011 et 2021)

## Un patrimoine naturel riche...



**15 100 ha** du territoire

couverts par des pépites de biodiversité en 2023  
(+ 900 ha entre 2017 et 2023)

**647** milieux naturels d'intérêt écologique en 2023

**8 800 ha** de zones humides

**1 416 km** de chemins de randonnées

## ... des ressources en tension

**+7%** d'augmentation des consommations d'eau  
entre 2016 et 2020 dans le Bassin Rennais



**93%** de l'eau consommée  
sur le territoire importée



**257 800 t**

de déchets produits en 2019  
(**481 kg / habitant**),  
soit +10 % entre 2010 et 2019)



Un ralentissement de  
la consommation foncière :

de **152 ha / an** (2011-2021)

à **93 ha / an** (2021-2024)



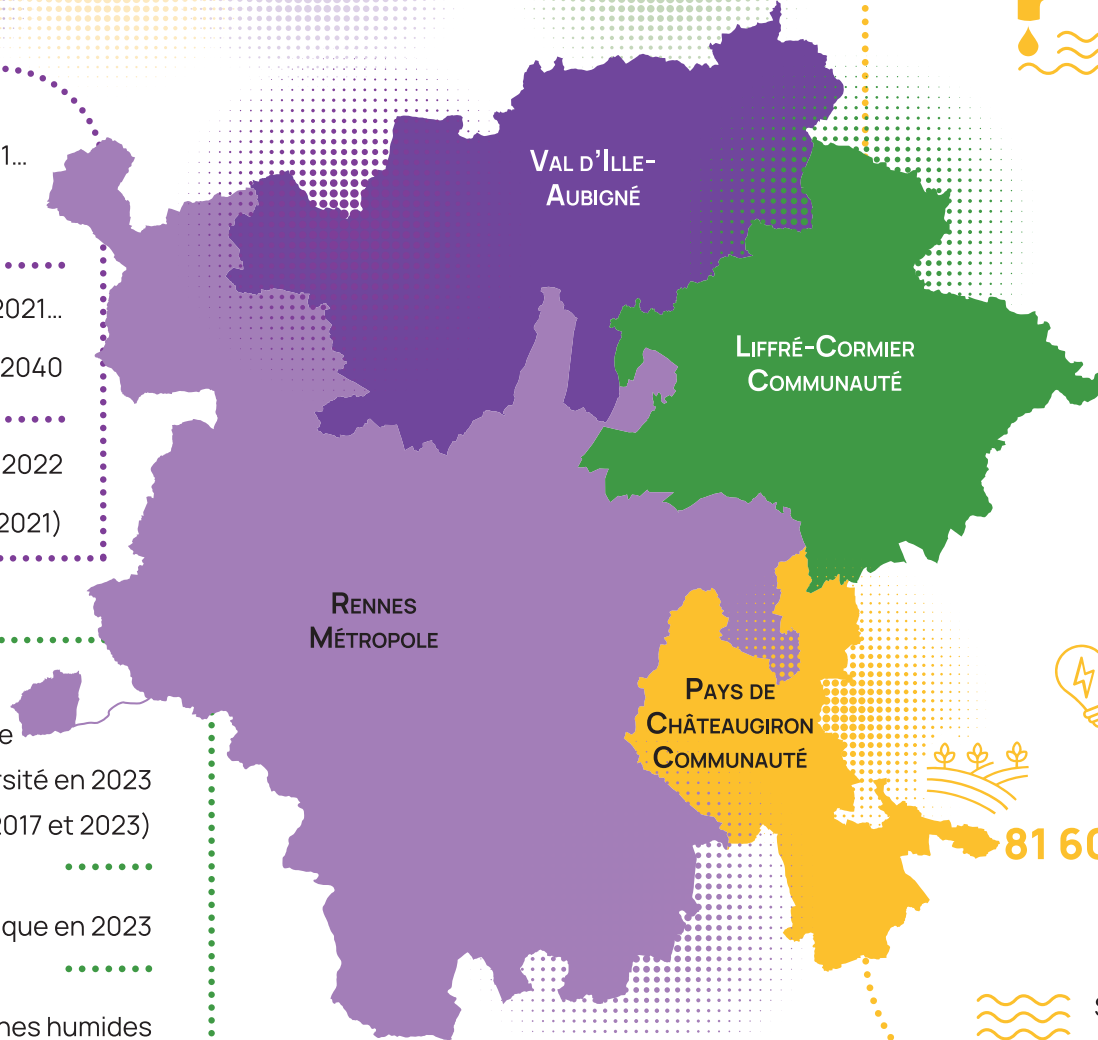
**7%** de l'énergie consommée  
est produite localement



**81 600 ha** de surface agricole utile  
(soit **58%** du territoire)



Seulement **3%** des cours d'eau  
du département en bon état



## LE PAYS DE RENNES : C'EST QUOI ?

Le Syndicat Mixte du Pays de Rennes est un lieu d'interconnaissance où se conjuguent instances de dialogue et de décision, mutualisation des ressources, accompagnement des projets, coordination des acteurs et expérimentation de solutions partenariales innovantes.

Transversalité, agilité et intelligence partagée sont les piliers du fonctionnement du Pays de Rennes reliant élus et partenaires.

Le Pays de Rennes incarne ainsi une vision à long terme où la force du territoire réside dans sa capacité à évoluer collectivement, à une échelle supra communautaire, dans le respect de la diversité de ses composantes.

Le Syndicat Mixte est la structure, composée des 4 intercommunalités du territoire (Liffré Cormier Communauté, Pays de Chateaugiron Communauté, Rennes Métropole et Val d'Ille Aubigné), qui porte le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

### LE RÔLE CLÉ DES ÉLUS : des passeurs et des visionnaires, ambassadeurs du Pays de Rennes



**Porter une vision transversale à long terme** (15-20 ans), au-delà des mandats, pour anticiper les transitions (écologique, énergétique, sociale) et sécuriser l'avenir du territoire.

**apprendre et décider ensemble,**

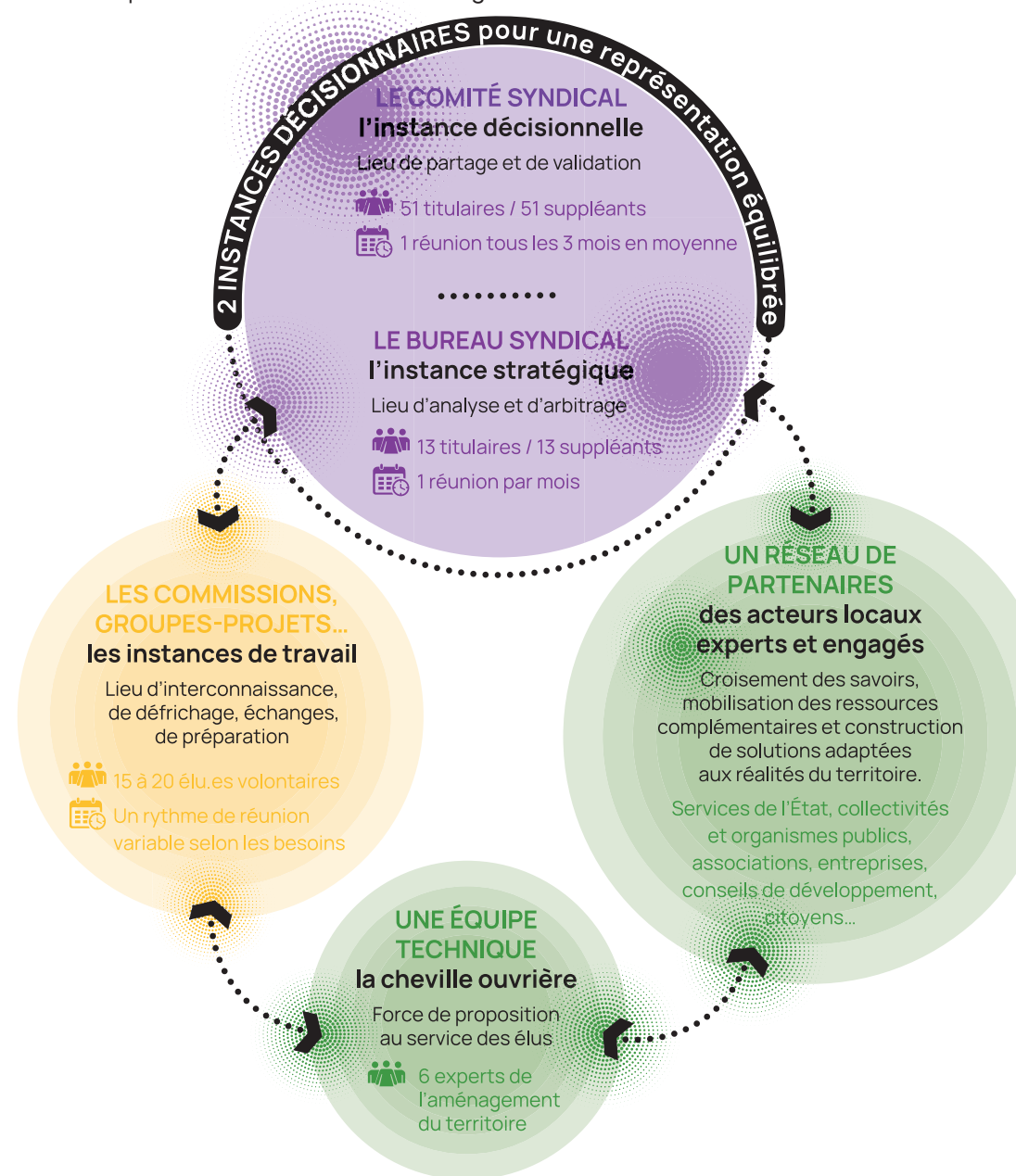
**porter et faire vivre le SCoT** en le traduisant en actions locales et en veillant à sa mise en œuvre concertée sur le territoire aux différentes échelles (communale, intercommunale, supracommunale)

**assurer le lien** entre le Pays de Rennes, les autres collectivités (Région, EPCI, communes...) et les partenaires, pour une circulation fluide de l'information, des bonnes pratiques et des projets,

**travailler avec les partenaires** pour co-construire des projets et mobiliser les acteurs autour d'objectifs communs.

## LE PAYS DE RENNES 8 CA MARCHE COMMENT ?

Le Pays de Rennes fonctionne comme un écosystème où chaque acteur - élu, technicien, partenaire - contribue à la robustesse et à l'adaptabilité du territoire. Il mise sur l'interdépendance des acteurs, la diversité des approches, des échelles et la capacité à évoluer face aux changements.



## FOCUS SUR LES ACTIVITES DU PAYS DE RENNES 2020 - 2026

**Révision du SCoT :** mise en révision du SCoT pour faire face au renouvellement du contexte législatif et des enjeux liés aux transitions.

Après 3 ans de travaux, les élus ont arrêté le projet en octobre 2025. Prochaine étape : la mise à l'enquête publique.

### Le SCoT

document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un bassin de vie, détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire pour 20 ans.

Il est le cadre de référence des politiques publiques sectorielles et assure un rôle pivot entre l'échelle régionale (SRADDET) et l'échelle locale (PLUi).



« En savoir plus »

## LES PRINCIPAUX CHANTIERS 2026 - 2032

Finaliser le SCoT arrêté en octobre 2025 et le faire vivre comme outil partagé et approprié :

- mener la révision jusqu'à l'approbation du document,
- application des prescriptions / orientations,
- mettre en œuvre le programme d'actions
- adaptations / évolutions du document,
- mobilisation et concertation des élus / partenaires / citoyens,

**Programme LEADER :** programme européen qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux. Le Pays de Rennes est responsable en tant que Groupement d'Actions Locales (GAL) de sa mise en œuvre (sélection des projets, accompagnement...).

**Cabanes tout chemin :** dispositif dont l'objectif est de déployer des hébergements originaux, légers et adaptés aux cyclotouristes le long des itinéraires du territoire. Le Pays de Rennes en a été maître d'ouvrage pour la Destination touristique Rennes et les Portes de Bretagne.

**Forêt Bois Territoire :** démarche menée en partenariat avec Fibois Bretagne, qui vise à valoriser la ressource forestière locale en mobilisant l'ensemble des acteurs autour des enjeux économiques, environnementaux et d'aménagement (étude « Ressource en bois », concours pour du mobilier DIY en bois local, plantation de 6 000 arbres...).

**Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) :** contrat mené en partenariat avec l'ALEC du Pays de Rennes, le SDE 35 et l'ADEME, dont le but est d'accélérer le développement des énergies renouvelables (EnR) thermiques. Depuis 2018, les 3 CCRT ont permis de faire émerger 91 projets d'EnR thermiques sur le territoire.

**Manger Local :** carte en ligne recensant les producteurs du Pays de Rennes assurant de la vente directe sur le territoire, ainsi que les marchés.

**Visites :** organisation de plusieurs événements et visites pour ses membres et partenaires afin de les sensibiliser, sur le terrain, aux problématiques d'aujourd'hui : sobriété foncière ; enjeux paysagers et renaturation ; protection de la biodiversité...

Poursuivre les partenariats engagés (Destination Rennes et les Portes de Bretagne, CCRT, Forêt bois territoire...)

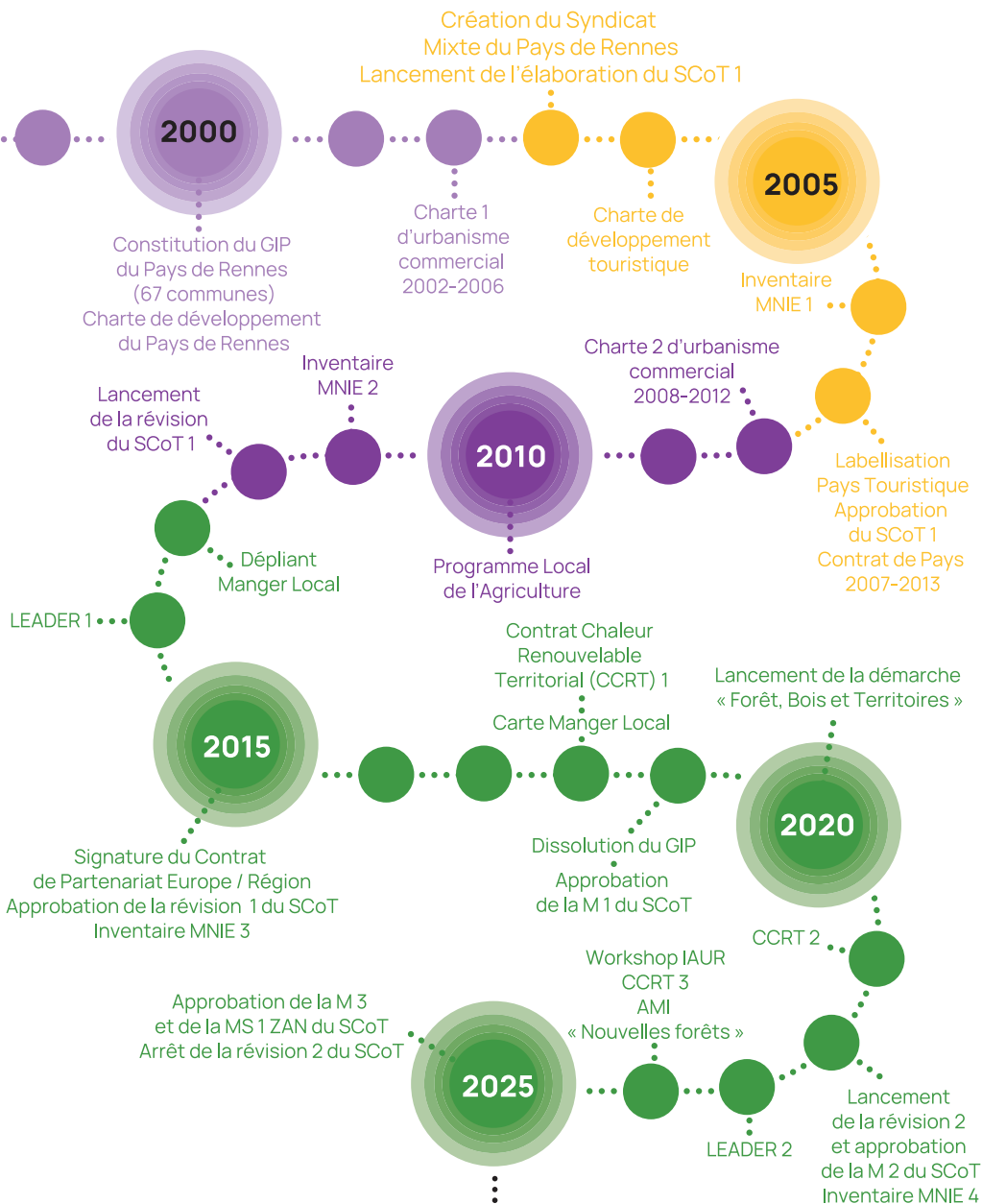
Mettre en œuvre le programme LEADER 2023-2027 dont la stratégie repose sur la prise en compte des ressources et vulnérabilités pour s'adapter au changement climatique (enveloppe allouée 1 279 449 €)



Retrouvez les bilans d'activités



# LE PAYS DE RENNES EN QUELQUES DATES



**Les Présidents du Pays de Rennes :**  
Edmond Hervé / Philippe Tourtelier /  
Bernard Poirier / André Crocq